



FÉVRIER 2020

JOUR 1

# AUJOURD'HUI AU CONGRÈS

OUVERTURE DU CONGRÈS  
10H

- Ouverture officielle du congrès et du vote au suffrage universel
- Accueil et discours des dignitaires
- Procédures d'ouverture du congrès

PÉRIODE DE DÎNER  
12h • 13H30

- Présentation du comité de vote
- Explication relative au vote :
  - Du comité exécutif
  - Du bureau de direction
  - Du comité de surveillance
  - De la cotisation syndicale
- Rapport sur les lettres de créance
- Discours électoral pour le comité de surveillance

LEVÉE

RAPPEL PÉRIODES  
D'INSCRIPTIONS

LUNDI, MARDI ET  
MERCREDI DE  
8H À 17H

DEMAIN SOIR

COCKTAIL DE  
SOLIDARITÉ

17H - ATRIUM

# MOT DU PRÉSIDENT

Camarades,

**N**ous voilà réunis pour le 68<sup>e</sup> Congrès de la fédération de la CSN-Construction, un événement essentiel où nous pourrions discuter d'enjeux importants et nous donner une vision commune pour les trois prochaines années. Nous voulons prendre quelques instants pour saluer les nouveaux membres et salarié-es qui en sont à leur premier congrès au sein de notre fédération.

Depuis le dernier congrès, en février 2018, la CSN-Construction a entrepris une reconstruction majeure de ses structures internes. D'une structure de syndicats régionaux, la fédération est passée à une structure d'associations provinciales de métiers, d'occupations ou d'appartenance territoriale, chacune représentée par un directeur et soutenue par une équipe de représentants régionaux qui vont à la rencontre des travailleuses et des travailleurs de l'industrie sur les différents chantiers, partout à travers la province. De plus, la fédération est désormais administrée par un comité exécutif de cinq membres, libérés à plein temps. Tous ces changements ont été effectués afin de donner les meilleurs services aux membres. Nous avons pris le temps d'écouter l'ensemble des travailleuses et des travailleurs afin d'appliquer des changements importants qui répondent à leurs besoins. Un tel changement ne se fait pas en claquant des doigts et n'est pas de tout repos. Depuis deux ans, tous les efforts sont combinés pour faire de cette nouvelle CSN-Construction une réussite. Il nous reste toutefois encore bien du travail pour enraciner cette structure et c'est avec vous que nous le ferons.

L'industrie est confrontée à plusieurs enjeux. Comment qualifier, expliquer et faire face à la pénurie et à la rareté de main-d'oeuvre? Ce phénomène est présent tant dans le secteur de la construction qu'ailleurs. Nous constatons une hausse des mises en chantier au Québec. Afin de pallier le manque de main-d'oeuvre, l'industrie procède à l'embauche de personnes non diplômées lors d'ouvertures de bassin. Ainsi, plusieurs nouveaux travailleurs intègrent l'industrie, et ce, malgré un manque important de compagnons pour les former.

Autre enjeu important, l'augmentation de la cadence de travail qui multiplie les risques pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Nous assistons à une recrudescence des accidents de travail qui sont trop souvent mortels. L'intégration du transport ferroviaire à la Loi R-20, un autre enjeu important, a connu et connaît encore des difficultés. Nous assurons un suivi très serré de ce dossier et nous y participons activement afin que tous les travailleurs et travailleuses du secteur y soient intégrés convenablement.

Un autre défi: la campagne de changement d'allégeance syndicale qui apporte son lot d'inconvénients, car elle contribue à ternir l'image de la construction dans l'opinion publique. Les guerres syndicales ont migré sur les réseaux sociaux et plusieurs individus, à travers leurs faux comptes et bien cachés derrière leur clavier, s'en donnent à cœur joie pour salir les intervenants de l'industrie.

2021 sera l'année du renouvellement de nos conventions collectives et, conséquemment, des négociations dans l'industrie: de grands enjeux de pérennité

seront discutés. Beaucoup de pain sur la planche pour les dirigeants de votre organisation.

Toutes nos représentations ne connaissent qu'un seul et unique but: défendre les droits, la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs de l'industrie de la construction. L'intérêt de la classe ouvrière passe nettement avant celui du comité exécutif de la CSN-Construction.

Le congrès 2020 sera historique. Plusieurs militantes et militants, présents ici, participent avec nous à une première dans le milieu syndical de la construction au Québec: un vote électronique au suffrage universel pour l'élection des dirigeantes et dirigeants de leur organisation et pour établir ses orientations. Tous les membres peuvent aspirer à un poste électif et être élus par l'ensemble de leurs pairs. Ils ont l'occasion de s'exprimer, que ce soit dans leur chaumière ou, ici, sur le plancher du congrès. Nous avons de l'audace et nous proposons une nouvelle façon d'être en lien avec nos membres: c'est la base de la démocratie. Le syndicat appartient aux membres qui le composent et non à un petit groupe d'individus.

Aussi, je le répète, nous avons parlé avec beaucoup de travailleuses et de travailleurs sur les chantiers, tous syndicats confondus, et nous avons fait la constatation suivante: l'industrie est prête pour une grande mutation. Ne soyons pas passifs, mais actifs dans ce changement.

Bon 68<sup>e</sup> Congrès à toutes et à tous et surtout, en 2020, **FAIS TON CHOIX!**

PIERRE BRASSARD  
Président de la CSN-Construction

## DEMAIN AU CONGRÈS

- PRÉSENTATION DES RAPPORTS
- PLAN D'ORIENTATION POUR LA NÉGOCIATION 2021
- PROPOSITIONS DE STRUCTURE DE CONSULTATIONS POUR LA NÉGOCIATION, DE MANDAT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ ET DE MODIFICATION DE LA LOI R-20
- RAPPORT SUR LES FINANCES
- PRÉSENTATION DU COMITÉ LGBTQ+